

UNE ÉQUIPE DE RUE SPÉCIALISÉE « JEUNES »

[Marion Kersulec](#), [Anaël Rachedi](#), [Jean Baptiste Criscuolo](#), [Vincent Nawrot](#), [Équipe « Maraude jeunes »](#), [Samusocial de Lyon](#)

Érès | « VST - Vie sociale et traitements »

2021/4 N° 152 | pages 15 à 21

ISSN 0396-8669

ISBN 9782749272146

DOI 10.3917/vst.152.0015

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2021-4-page-15.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Érès.

© Érès. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Une équipe de rue spécialisée « Jeunes »

MARION KERSULEC, ANAËL RACHEDI, JEAN BAPTISTE CRISCUOLO, VINCENT NAWROT
Équipe « Maraude jeunes », Samusocial de Lyon.

Il y a trois ans, l'équipe du Samusocial de Lyon constate une installation de plus en plus importante de jeunes dans l'espace du centre-ville. Des jeunes aux problématiques complexes : addictions, vulnérabilité en matière de santé psychique, présence de chiens... Ces jeunes évoluent hors cadre institutionnel (mission locale, contrats jeunes majeurs...) car ils ne s'inscrivent pas dans la logique de « projet » qui structure ces dispositifs.

Ils trouvent leurs ressources dans l'univers de rue et dans une logique de survie sans projection à moyen terme. Ils fréquentent très peu l'accueil de jour dédié aux moins de 25 ans, du fait de sa saturation ainsi que de propositions de service et d'hébergement ne correspondant pas toujours à leurs aspirations et/ou temporalités. Ils ne sont pas investis par la prévention spécialisée qui construit sa pratique à partir des ancrages familiaux et institutionnels.

Bien que tous les jeunes à la rue ne consomment pas de produits psychoactifs, le CAARUD¹ local signale, depuis quelques années, une banalisation de la consommation d'alcool et de cannabis. De surcroît, certains jeunes rencontrés sont déjà ancrés dans des usages assez conséquents, notamment par injection. Celles-ci sont souvent réalisées dans des conditions sanitaires inquiétantes et avec des pratiques problématiques en termes de gestion des risques (peu de filtration, échanges et réutilisations du matériel...).

Est alors née l'idée de monter une équipe spécifique à destination de ce public, disposant de compétences en matière de

création de lien, protection de l'enfance, « aller vers »/libre adhésion, réduction des risques... ALYNEA (Samusocial) et OPPELIA (CAARUD RuptureS) ont pour cela mis en œuvre une mutualisation des expériences et savoir-faire dans leurs champs d'intervention respectifs.

Notre équipe est composée de quatre personnes : une du CAARUD et trois du Samusocial (un travailleur social ainsi que deux travailleurs pairs ayant connu la rue, les squats ou des addictions). Les fonctions sont communes, la dynamique interne doit permettre un enrichissement mutuel en termes de savoir-être, savoir-faire, connaissances et expériences. Il existe néanmoins des compétences dévolues à chaque professionnalité : les conseils et les outils en matière de réduction des risques pour la compétence CAARUD, la pratique de « l'aller-vers », le partenariat, le travail sur le territoire et l'accès aux droits pour la compétence Samu social, la facilitation de l'accès aux squats et la compréhension des raisons du non-recours pour les travailleurs pairs.

La maraude « Jeunes » est créée, destinée aux jeunes de 16 à 25 ans vivant à la rue

ou en squat, et ne sollicitant pas ou peu les dispositifs de droit commun. Il s'agit, en partenariat avec les autres équipes mobiles présentes sur le territoire, d'œuvrer à la réduction des risques liés à l'usage de produits psychoactifs et de travailler à l'émergence de demandes en matière de prendre soin et d'accès aux dispositifs existants. Lorsque cette demande émerge, l'équipe se mobilise en vue de l'effectivité de l'accès au droit commun (soins, hébergement/logement, insertion professionnelle...). Elle appuie son intervention sur des valeurs fondamentales : le principe de base est la libre adhésion des personnes, excepté dans les situations de protection de l'enfance où le consentement est néanmoins recherché au maximum. Notre approche vise à soutenir le développement du pouvoir d'agir des jeunes en travaillant à partir de ce qu'ils considèrent comme important pour eux, et du champ des possibles proposés par les institutions.

Nos modalités d'intervention

Nous allons à la rencontre des jeunes, dans la rue ou en squat, sur le territoire de la métropole, a minima en binôme, ce binôme pouvant être formé avec un partenaire. Les interventions se déroulent 5 jours/7, selon un cadre horaire adapté aux habitudes de vie du public visé.

Nous intervenons par des maraudes ciblées, en nous rendant dans des lieux de stationnement repérés par le Samusocial, RuptureS ou d'autres partenaires, mais non investis par leurs équipes.

Selon le temps disponible, nous passons dans l'ensemble des lieux d'installation de jeunes, même si ces lieux sont déjà investis par d'autres équipes, afin de faire connaître notre dispositif particulier et établir ainsi une relation directe.

Nous intervenons aussi à partir d'une mise en lien effectuée par des collègues (Samusocial, CAARUD, un partenaire, une institution...). Ces jeunes présentés ou signalés à l'équipe dédiée ont été évalués comme étant en non-recours vis-à-vis des dispositifs. À partir de là, nous évaluons les ancrages institutionnels existants (protection de l'enfance, hébergement, domiciliation, santé, addictions, services de première nécessité...) et les formes d'organisation expérimentées dans la rue, nous travaillons à établir une relation, et proposons du matériel de réduction des risques.

Lors des réunions d'équipe, l'ensemble des situations rencontrées sont évoquées et il est collectivement décidé des jeunes qui bénéficieront d'une intervention renforcée. Les jeunes sont alors accompagnés par l'ensemble de l'équipe, ce qui leur permet de s'appuyer sur la diversité de nos compétences qui sont autant d'outils différents à leur disposition.

L'intervention renforcée prend fin lorsque le jeune accède à un habitat adapté et/ou sollicite, par lui-même ou grâce à ses ressources propres, les dispositifs de droit commun.

Nous devons établir avec les jeunes un lien empreint d'une confiance suffisante pour comprendre les raisons du non-recours aux institutions, et pour qu'ils s'autorisent à exprimer des demandes. Nous pouvons alors travailler avec eux à la construction de réponses adaptées, formuler des propositions en matière de prendre soin (dont la réduction des risques), accès aux droits et à l'habitat, ceci en élargissant l'appréhension des possibles. Nous travaillons avec les jeunes à un état des lieux des points de blocage et des propositions à formuler. En particulier, le but est qu'ils s'autorisent à parler de leur consommation (s'ils

consomment) et entament une démarche de prise de soin de soi.

Concrètement, les jeunes étant sujets d'une intervention renforcée sont rencontrés régulièrement par l'équipe. Il s'agit de devenir des professionnels « repères » dans l'environnement de rue.

Nous répondons également aux demandes par des orientations/accompagnements physiques vers les dispositifs de droit commun (santé, social, formation, RDR...), selon les besoins des personnes. Partir de leurs demandes est essentiel.

Nous pouvons aussi nous positionner en médiateurs vis-à-des institutions de droit commun (mise en lien, sensibilisation aux problématiques de la rue, accompagnements physiques...). Toutes ces missions supposent un important travail de partenariat et de création de réseau.

De la rencontre à l'accompagnement

À la création de notre équipe, les premiers jeunes rencontrés étaient déjà connus de nos collègues du Samu social et du CAARUD, présentés lors de maraudes communes. Puis, nous avons découpé notre semaine en demi-journées par arrondissement, afin d'explorer au maximum la métropole et d'identifier les lieux les plus fréquentés et leurs alentours. Le contact a été assez facile à créer, la plupart ayant l'habitude de voir des maraudes défilier. Restait à leur prouver notre plus-value.

Lors de la rencontre, nous nous présentons individuellement par nos prénoms, puis exposons les différentes missions de l'équipe sans faire de distinction entre nos différents statuts. Nous détaillons nos missions et possibles : démarches administratives, orientations alimentaires, vestimentaires, réduction des risques... Nous

présentons un peu tout, avant d'essayer d'en savoir plus sur leur situation.

Il est très rare que certains coupent immédiatement la relation, mais il arrive qu'après seulement quelques mots de présentation, ils nous disent qu'ils n'ont pas besoin de nous, ou du moins pas immédiatement. De là, nous ne forçons rien, papotons s'ils le souhaitent et proposons de leur laisser notre carte s'ils ne veulent pas nous donner leur numéro. Nous essaierons de les rappeler s'ils l'ont accepté, ou de les recroiser ultérieurement, et verrons alors où ils en sont et ce dont ils pourraient avoir besoin.

Si certains ne demandent pas plus qu'un peu de lien, un café, une cigarette ou du matériel de réduction des risques, la plupart expriment des demandes ou des besoins assez précis. Pour les plus récemment arrivés dans la rue, c'est souvent l'hébergement qui est demandé immédiatement. Pour ceux qui ont déjà un parcours de rue, ce sont généralement des papiers manquants. Nous expliquons alors que nous n'avons pas de baguette magique, essayons de décortiquer leur situation et leur parcours, et de savoir quels papiers ou photocopies ils ont, quelles sont les démarches déjà engagées s'ils sont étrangers, s'ils ont déjà un suivi ou en ont déjà eu un quelque part... Et en fonction de leurs demandes, nous leur expliquons les différentes étapes afin d'y parvenir.

Souvent cela part d'une demande simple qui permettra d'ouvrir des ramifications : l'extrait d'acte de naissance afin de pouvoir ouvrir une domiciliation, qui elle permet de refaire la carte d'identité, nécessaire pour engager n'importe quelle autre démarche, comme l'ouverture d'un compte, la demande d'une carte Vitale ou même d'un avis d'imposition – qui lui sera obligatoire si un jour vient l'envie de faire une demande en foyer de jeunes travailleurs... Et ainsi de

suite. Quand un hébergement est également souhaité, nous les engageons à faire un diagnostic à la Maison de la veille sociale où sont centralisées toutes les demandes d'hébergements sociaux à Lyon.

Si la multiplication des étapes peut en effrayer certains, qui souvent pensent que tout va aller très vite une fois les premières démarches entamées, nous les rassurons au mieux en expliquant que nous allons procéder petit à petit, ensemble et à leur rythme.

La plupart ayant déjà fui des institutions ou ayant été déçus par elles, nous cherchons à ne pas reproduire des schémas qui les rendraient encore plus fuyants, et établissons ainsi directement que tout ce que nous ferons avec eux viendra de leur demande et dans la temporalité qu'ils établiront, en prenant bien sûr aussi en compte la temporalité des institutions.

Nous proposons alors un nouveau moment de rencontre, avant lequel nous nous renseignerons sur les différentes manières de répondre au mieux à leurs demandes : avec quelle institution, sous quelle temporalité... Même si tout semble s'inscrire facilement dès les premières rencontres dans un calendrier assez précis et fixé par leurs soins, nous nous retrouvons souvent confrontés à des rendez-vous loupés, annulés au dernier moment ou qui ne peuvent se faire à cause d'un papier manquant. À nous donc de nous adapter, de recommencer, et de ne pas lâcher – sauf bien sûr s'ils ne souhaitent plus entreprendre cette démarche. Auquel cas nous interrogeons sur leurs véritables motivations, nous insistons sur les possibles pertes pour eux, mais respectons leurs choix quoi qu'il advienne. À ce moment de l'accompagnement, la difficulté vient principalement de ces loupés alors que certaines aides possibles s'inscrivent elles dans un temps précis.

Conjuguer la réalité des temporalités des institutions avec les temporalités des jeunes n'est pas chose aisée : rendez-vous tôt le matin, attente d'au moins un an pour une place d'hébergement, d'au moins un mois pour un premier entretien en vue d'un possible démarrage d'un traitement de substitution... Autant d'éléments qui viennent fragiliser la confiance que ces personnes peuvent entretenir avec les institutions – et donc avec nous en tant qu'intermédiaires, malgré l'effort et la bienveillance que nous tentons de créer pour justement ne pas reproduire ces schémas.

Une pratique qui évolue dans le temps

Nos manières de rencontrer ces jeunes ont évolué. Nous passons moins de temps de maraudes à proprement parler, cela parce que nous pouvons maintenant nous appuyer sur un meilleur réseau et une meilleure connaissance du terrain et des lieux susceptibles d'attirer notre public cible.

Ainsi la plupart des jeunes rencontrés à la fin de notre première année d'existence et au début de cette seconde année l'ont souvent été par présentation d'autres jeunes, ou par l'intermédiaire des équipes de nuit qui parviennent à rencontrer beaucoup de nouveaux arrivants à la rue – d'autant plus avec le couvre-feu. Nous avons également remarqué que le bouche-à-oreille fonctionne : nous avons de plus en plus d'appels de gens qui ont eu notre carte on ne sait trop comment.

Cela a changé notre méthode de rencontre et nos habitudes. Il nous est apparu que nombreux sont ceux qui, orientés par d'autres, demandent un accompagnement alors qu'ils en ont déjà un *via* une autre institution. Notre travail consiste alors à faire le lien : essayer de comprendre leur situation, où en sont leurs démarches... En

fait, mettre en œuvre nos principes d'action habituels, mais dans ce cas plus spécifiquement afin de rétablir l'accroche entre eux et leur(s) référent(s), et essayer de comprendre où la situation peut coïncider entre les deux. Pour eux, notre travail se résumera principalement à du lien, en attente des démarches déjà engagées en amont.

Un accompagnement spécifique : la situation de V et S

V. et S. forment un couple, ils sont arrivés à Lyon il y a maintenant un an. Bien que présents sur un lieu de manche proche de nos maraudes, nous mettrons quelque temps avant de les rencontrer, en raison aussi de leur volonté de ne pas rester longtemps sur place. Pour autant, le temps passe, le premier confinement arrive, et nous continuons à les rencontrer.

Tous deux vivent ensemble depuis plusieurs mois, et si monsieur connaît la rue depuis plusieurs années du haut de ses 21 ans, sa compagne y vit sa première expérience. Ils sont souvent entourés d'amis, pour la plupart plus âgés, mais avec qui ils semblent avoir de bons liens. Monsieur fait part de ses consommations de drogues et ne s'en cache pas ; madame, elle, ne semble pas avoir d'attrait pour la chose et se contente de boire, quand bien même nous ne la rencontrerons jamais alcoolisée. Au fil du temps, nous profitons de notre proximité géographique pour passer les saluer, d'autant que si aucune demande n'émerge, le relationnel est toujours agréable, même si monsieur se montre parfois bien excité et fanfaron. Nous partageons donc un certain quotidien, lié au lieu de passage où ils font la manche, à la vie du quartier entre personnes de passage, en transit, qui s'installent, et les dealers qui font partie intégrante du décor.

Si monsieur se montre assez franc sur ses consommations et affirme ne pas vouloir changer pour l'instant, il se montre également doué pour la transformation de son produit, notamment *via* une technique que peu utilisent. Ce savoir-faire lui attire une certaine reconnaissance, mais sera aussi un moyen pour nous de le rencontrer autrement, et de permettre la mise en place d'une reconnaissance mutuelle. Avec un collègue du CAARUD, nous décidons de lui proposer de le filmer dans sa pratique en vue d'une vidéo pédagogique pouvant être utilisée par ailleurs. Plusieurs temps auront alors lieu, permettant nombre d'échanges sur ses consommations, sa pratique, et de rencontrer le reste du groupe.

Cela va faire quatre mois que l'on se connaît, et les premières demandes émergent en parallèle. Monsieur aimerait refaire son passeport car il n'a plus de pièce d'identité. Il nous autorise à nous mettre en lien avec un accueil de jour qu'il fréquentait, où l'on pourrait avoir une copie de son ancienne carte d'identité, sésame facilitateur d'une prochaine domiciliation. Et de cette façon nous irons jusqu'au passeport. À ses côtés, son amie montre une certaine défiance, en retrait. Il faudra un peu plus de temps pour qu'elle accepte de nous parler. N'étant pas française, nous comprenons qu'elle craint d'être renvoyée dans son pays d'origine, et il nous faut montrer d'une certaine manière patte blanche pour qu'elle accepte notre aide éventuelle. Et c'est ainsi qu'en plein confinement, nous nous retrouvons à l'accompagner au planning familial et à l'hôpital pour des soins.

Durant cette période, bon nombre de personnes vont aider des sans-abri, et le couple est bien connu puisque accueillant et sociable. Les réponses apportées à leurs demandes matérielles exprimées (alimentation, hygiène...) les aident dans

leur système quotidien de débrouille, mais rendent plus difficile un travail engagé avec eux sur la précarité de la rue, visant à les soutenir dans la volonté d'en sortir.

Alors nous tentons quand même de leur apporter un certain confort. Si l'hébergement n'est pas leur priorité, nous arrivons cependant à leur trouver un hôtel pour que la préparation et le repos nécessaires avant et après une opération programmée pour S. se passent au mieux.

Nous agissons par petites touches, en essayant de montrer que si l'on s'organise et que l'on prévoit un peu, certaines démarches peuvent aboutir et se montrer moins difficiles. Nous passons aussi du temps à accompagner physiquement chacun d'entre eux, qui à l'hôpital, qui dans des démarches administratives avec son pays d'origine. Rappeler qu'il faut prendre contact régulièrement avec son lieu de domiciliation pour ne pas la perdre... et voir V. perdre sa domiciliation car il n'a pas pris contact depuis trois mois... et recommencer.

Depuis maintenant une année que nous nous connaissons, nous ne pouvons dire que nous avons fait émerger des demandes de leur part. Mais nous avons appris à nous connaître et à apporter les réponses qu'ils attendaient aux problèmes qui se présentaient à eux. Nous avons passé bien du temps à attendre, parfois sans voir personne, avons eu quelques excuses, sincères, et des recommencements. Et il apparaît aujourd'hui qu'aller manger au restaurant, accompagner S. dans son désir d'aller chez le coiffeur, prendre le temps de vivre et se faire plaisir est peut-être au final le chemin le plus direct vers des démarches administratives plus contraignantes, mais qui lorsqu'elles feront sens pour eux deux seront bien plus faciles à accomplir.

Les limites de l'accompagnement de rue

Les dispositifs d'accueil et d'accompagnement sont très restreints pour ces jeunes en galère ou qui dorment dehors. Leurs domiciliations, leurs demandes d'hébergement ou de logement restent très limitées, et sans adresse postale il n'est pas possible de faire des démarches ou de faire une demande à la Maison de la veille sociale. Les jeunes que nous rencontrons ont moins de 25 ans et n'ont donc pas accès au RSA. Pour louer un logement c'est très difficile, et comme chercher un travail en dormant dehors c'est également très difficile, le serpent se mord la queue.

Il y a aussi les jeunes avec qui on a commencé des démarches, qui étaient en errance et qui dormaient dehors, et qui trouvent une solution très temporaire et précaire, un squat, un hébergement par un tiers, qui se disent alors que demain est loin et que du coup ils peuvent attendre plus longtemps pour faire des démarches plus complexes.

Enfin, cette action qui a commencé en janvier 2020 reste une expérimentation qui doit être renouvelée tous les ans. Mais comment se projeter dans un an, anticiper de faire évoluer les formes de travail, en sachant que cette action expérimentale ne sera peut-être pas reconduite en 2022 alors que le besoin de ce dispositif est évident et que la démarche a fait ses preuves ?

RÉSUMÉ

Cet article est la présentation de l'action d'une équipe de rue d'un centre-ville, destinée aux jeunes marginalisés.

MOTS-CLÉS

Aller vers, CAARUD, errance, maraude, Samu social, travail de rue.

Note

1. Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogue.



MICAËL